

LES CAHIERS DE L'

# Entre

LOISIRS-CULTURE

# Deux

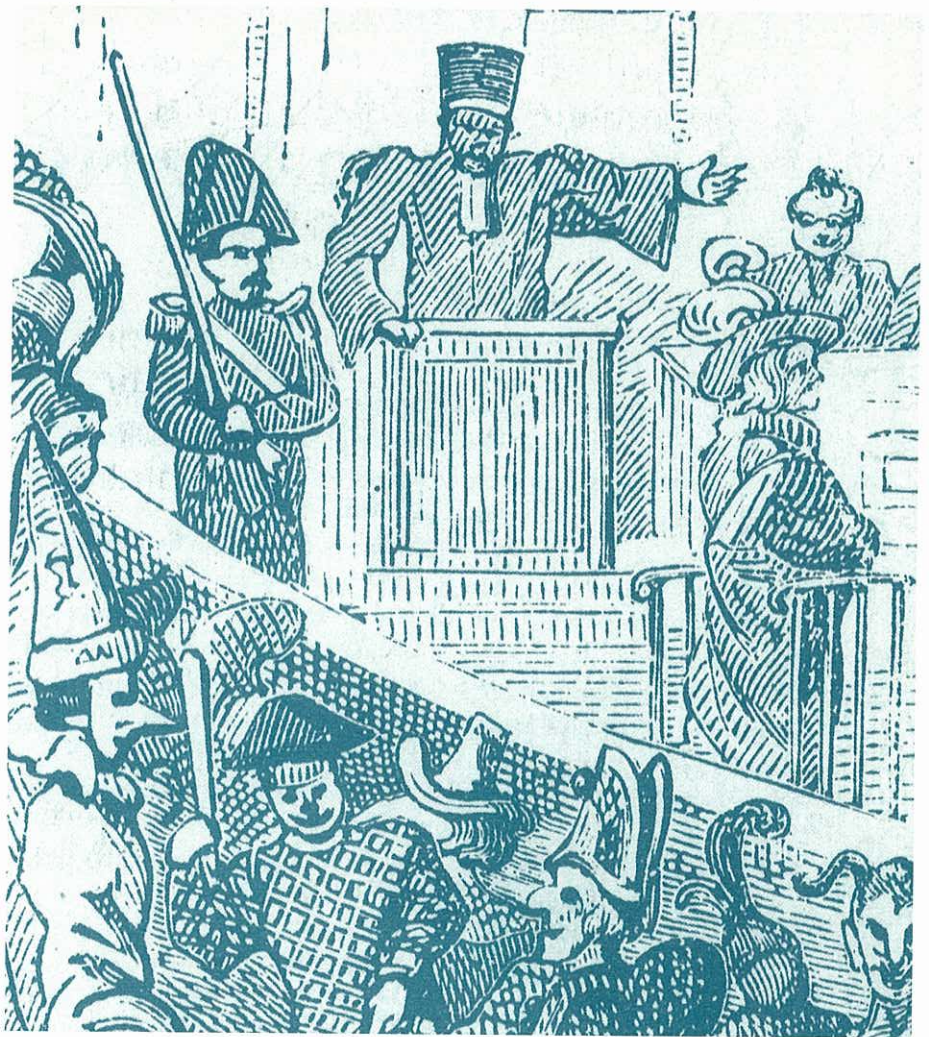
GASTRONOMIE

# Mers

15 F

N° 25 - MARS 1998

**TOUS LES 2 MOIS,  
PARTEZ A LA DECOUVERTE  
DE L'ENTRE DEUX MERS.**



EDITO

## Ils Courent...

**AH, QUE LA MARIÉE  
est belle!**

**UN FORMIDABLE  
OUTIL PÉDAGOGIQUE :  
la congrégation foraine de  
Bénauges.**

**LES RELIQUAIRES  
d'amour.**

**L'ÉLOGE DE LA B.D.**

**HISTOIRE  
"Damour".**

**LE TEMPS DU CARNAVAL  
Comédie-Folie en un acte et  
en vers.**

**ECHOS  
et Rubriques.**

Ils courent les petits Cahiers, ils vont, ils viennent, ils amusent, ils dérangent, ils interpellent. Mais ils sont là et bien là. Avec ce numéro ils abordent leur cinquième année!

Que soit ici remerciés tous ceux et celles qui bénévolement contribuent à leur existence. Les rédacteurs, les graphistes, ceux qui assurent l'administration, la mise sous pli, les envois, la comptabilité... et les lecteurs qui participent de près ou de loin à ce qui, au début, paraissait être une aventure, pour beaucoup:

Ah! nous en avons eu des sceptiques, des frileux, des pessimistes, des pisse-vinaigre, des bilieux, pour nous expliquer qu'il n'y avait rien à dire sur l'Entre-Deux-Mers, que de toutes façons il n'y avait pas de lecteurs. Que nous pour-

rions sûrement sortir un numéro, peut être deux, voire trois, mais que plus dure serait la chute ensuite.

Nous en avons eu des membres du Club "Y'a Qu'à, Faut Qu'on" nous expliquant ce qu'il fallait faire et ne pas faire... Mais les conseillers n'étant pas toujours les plus vaillants nous n'avons pu vérifier sur le terrain le bien fondé de leurs recommandations.

N'en déplaise à tous ces Cassandre, les petits Cahiers ont trouvé leur lectorat, en toute liberté, sans concession, sans subvention, tout simplement parce qu'ils sont portés par la passion. La Passion de gens qui aiment l'Entre-deux-Mers et n'ont qu'une envie la faire partager.

Et quand on aime...

Vous connaissez la chanson ?

Colette Lièvre.



# Ah, que la Mariée est belle!

Il paraît que le mariage qui était un peu passé de mode, revient en force sur le devant de la scène. (Les mauvaises langues prétendent que les dernières mesures fiscales prises en faveur des couples légitimes, n'y sont pas étrangères !)

Ce qui explique le nouvel engouement pour les "Salons du Mariage" qui fleurissent un peu partout dès le mois de janvier. Là les futurs époux, et leurs parents - grands argentiers en l'occurrence - peuvent se voir proposer leur mariage "clé en main" si l'on peut toutefois oser cette périphrase pour un événement, qui, s'il s'inscrit quelquefois dans l'éphémère, n'en est pas moins essentiel dans l'instant.

Tout est prévu. De la robe de mariée que TATI a eu le génie de mettre à la portée de toutes les bourses, aux toilettes pour Demoiselles et Garçons d'honneur, sans oublier les Belles-mères et leurs chapeaux, la location de la Cadillac ou de la calèche selon que l'on donne dans le rêve Hollywoodien ou champêtre style Marie-Antoinette. Naturellement sans oublier l'essentiel : les agapes avec ou sans traiteur, les accessoires indispensables : les alliances, les fleurs, le photographe...

Tout pour paraître selon son rang voire un rang au-dessus et faire que cette journée soit un jour inoubliable pour les parents, les amis, les copains.

## Mais qu'en était-il du mariage au 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècle ?

Pour un mariage, 13 deniers d'arrhes sont déposés sur l'autel et le chapelain les reçoit et ils sont à lui. En outre, le fiancé et la fiancée remettent dans la main du prêtre un denier chacun, une fois l'évangile dite et pendant qu'on tient une pièce d'étoffe au-dessus d'eux chacun tient à la main une chandelle allumée ; cette pièce d'étoffe enlevée, le chapelain ou son clerc reçoit ces chandelles qui sont entièrement à lui ; la messe finie, l'hostie reçue par les époux, chacun d'eux donne un denier au chapelain. Par la suite, on apporte cette étoffe au chapelain pour la bénédiction du lit nuptial et le pain ordinaire est béni par lui et on apporte sept "vipae" que les époux eux-mêmes doivent prendre, le reste est distribué aux pauvres.

Tout ceci terminé, le fiancé assez riche donne dix sous au chapelain. Cependant, les plus pauvres donnent ce que le chapelain estime qu'ils peuvent payer.

Nombre de ces rites méritent d'être expliqués.

Les treize deniers d'arrhes plus fréquemment appelés "le treizain" seraient un lointain vestige des treize deniers (un sou d'argent plus un denier) qui

étaient versés chez les Francs du Vème siècle par le fiancé aux parents de sa fiancée, comme prix de transfert de tutelle. Les Wisigoths d'Espagne et de Narbonnaise pratiquaient aussi le paiement d'une "dot". Les tribus germaniques connaissaient l'usage d'une dotacion établie par le mari en faveur de sa femme, les lois de l'Empire Romain également.

Dans la deuxième moitié du XIVème siècle on fabriqua pour cet usage des pièces spéciales, les "deniers à épouser". Mais il est sûr que déjà, au XIIème siècle, personne ne savait plus l'origine du treizain.

Diverses formules accompagnaient la remise des deniers. Il semble que dans le Midi de la France, on a suggéré une signification spirituelle à cette manipulation traditionnelle de pièces. "Et avec ces pièces d'argent, je m'engage envers toi au nom de la Sainte Trinité, des douze apôtres pour la mise en commun des biens spirituels et corporels" disait-on à Béziers.

Quand l'argent aboutit au prêtre, nous voyons bien qu'il y a survivance d'un geste dont l'origine et le sens sont complètement perdus, mais à qui on a tenté d'en rendre un dans les formules où on l'interprète comme donnant à la femme mandat de faire l'aumône au nom du ménage.

Autre rite spectaculaire au cours de la messe : celui de la bénédiction. L'époux et l'épouse s'avancent vers l'autel tous deux ensemble, s'agenouillent ; on étend au-dessus d'eux un grand drap, généralement de couleur blanche, le "pallium" pendant qu'ils tiennent un cierge allumé.

Selon les régions, le rite varie. A Monsegur, il s'apparente à celui de la France du Nord et plus particulièrement à celui d'Auxerre où, effectivement, les époux agenouillés tiennent un cierge à la main, ainsi que les deniers.

Dans le Midi, le voile appelé "pallit, stola ou velum" recouvre les épaules de l'époux et la tête de l'épouse (en signe

## Château des Ducs d'Épernon Cadillac



- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin  
et au mois de septembre,  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h  
- juillet et août,  
de 9h30 à 13h et de 14h à 19h  
- Du 15 octobre au 31 mars,  
de 10h à 12h et de 14h à 17h30



Château des Ducs d'Épernon  
Place de la Libération  
33410 Cadillac  
Tél. : 05 56 62 69 58  
Fax : 05 56 62 60 73

caisse nationale des  
**monuments  
historiques**  
et des sites